

RAPPORT RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

AFFAIRE N° 29. - Contrat d' honoraires à passer avec le SERVICE de
L'ÉQUIPEMENT pour l'étude et la surveillance de travaux supplémentaires d'entretien
sur le pont (3ème tronçon).

LE MAIRE. - Messieurs et Mesdemoiselles, cette affaire est retirée de
l'ordre du jour.

source S.C.M